

# RECOMMANDATIONS SECTORIELLES RÉGIONALES – AGRICULTURE

---

## Polyculture-Élevage et Grandes Cultures

DRAAF Grand Est – Novembre 2025

Annexe A à la Convention-Cadre État-Région 2026-2031

---

### Cadre institutionnel

**Nature du document :** Cette fiche constitue une **annexe technique sectorielle** à la Convention Cadre État-Région 2025. Elle présente une restitution consolidée des travaux des groupes sectoriels Productions (mai-octobre 2025).

**Rôle de la DRAAF :** La DRAAF Grand Est assure la coordination et la transmission des remontées du terrain (établissements, organisations professionnelles, OREF) vers les instances régionales. Les orientations présentées constituent des **pistes d'action partagées**, sans caractère prescriptif.

**Mise en œuvre :** L'ingénierie de formation relève de l'autonomie pédagogique des établissements, dans le cadre des moyens disponibles et des feuilles de route territoriales.

 **Pour le cadre général de gouvernance, les niveaux de responsabilité État-Région, les modalités de financement et le dispositif de suivi, voir Convention-Cadre État-Région 2026-2031, Articles 2 et 3.**

## FICHE D'IDENTITÉ DU SECTEUR

---

### Grand Est – Grandes Cultures & Polyculture-Élevage

#### Contexte réglementaire

Ces recommandations s'inscrivent dans le cadre de la **LOSARGA** (Loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture, LOI n° 2025-268 du 24 mars 2025) et du **Schéma régional des formations professionnelles 2023-2027** (SRFP), en cohérence avec la compétence régionale en matière d'ouverture, fermeture et financement des formations initiales.

Les grandes cultures regroupent les principales productions végétales régionales (céréales, oléagineux, protéagineux, betterave, cultures industrielles), tandis que la polyculture-élevage associe ces cultures à des ateliers animaux, souvent adossés à des prairies permanentes ou temporaires.

Ces deux systèmes sont interdépendants et structurent le paysage agricole et économique du Grand Est, notamment par leurs liens avec les filières agroalimentaires, les coopératives, les CUMA et les industries de transformation. Le Grand Est est la 3ème région française en surface agricole utile (SAU) et l'une des plus productives d'Europe pour les céréales et les oléoprotéagineux.

#### Chiffres clés (Recensement Agricole 2020 – DRAAF Grand Est / Agreste)

**Source :** Données issues du recensement agricole décennal 2020, source de référence la plus récente disponible. Les tendances structurelles (concentration, vieillissement, agrandissement) sont confirmées par les données Agreste et OREF 2024-2025.

- **41 000 exploitations agricoles** pour une SAU totale de 3 017 200 ha (3ème rang national)
- **SAU moyenne** : 74 ha par exploitation (117 ha hors surfaces viticoles)
- **Structure des surfaces** : Céréales-Oléagineux-Protéagineux (COP) 56 % de la SAU ; prairies 30,7 % ; cultures permanentes 1,8 %
- **Spécialisations** : végétal 70,9 %, animal 18,8 %, mixtes 10,2 % (polyculture-élevage)
- **Évolution 2010→2020** : -17 % d'exploitations, +20 % de SAU moyenne (agrandissement et concentration)
- **Démographie** : 50 % des chefs d'exploitation ≥ 55 ans (départs massifs retraite 2025-2035)
- **Emploi** : environ 60 000 actifs agricoles, dont une majorité dans les systèmes de production végétale

**Lecture rapide :** Les grandes cultures représentent la majorité des surfaces régionales (COP 56 %), mais la polyculture-élevage conserve un rôle structurant pour l'équilibre des territoires, l'autonomie fourragère et la résilience des systèmes. Ce double ancrage justifie un traitement conjoint dans la transformation de la carte des formations.

## Enjeux généraux

**Sources :** Enjeux identifiés lors des Réunions sectorielles RS1 & RS2 (27 mai, 17 juin et 03 juillet 2025), consolidés avec les données OREF lors de la séance du 6 octobre 2025. Basés sur RGA 2020, Agreste 2010-2025, BMO Pôle emploi 2025, APCA 2023.

Le secteur agricole doit répondre à plusieurs enjeux de façon simultanée :

- **Renouvellement générational urgent** : 50 % des chefs d'exploitation  $\geq$  55 ans, difficultés de recrutement dans les métiers de production
- **Triple transition** (écologique, technologique, générationale) :
  - Adaptation aux aléas climatiques, économiques et sanitaires de plus en plus fréquents
  - Montée en puissance du numérique, robotique, capteurs et Outils d'Aide à la Décision (OAD)
  - Vieillissement marqué des actifs, attractivité en baisse des postes salariés
- **Déficit de compétences** :
  - Faible maîtrise technico-économique et stratégique dans les parcours de formation
  - Manque de prérequis numériques chez les apprenants (hétérogénéité)
  - Besoin de compétences managériales et RH (gestion d'équipe, transmission)
- **Mutations structurelles** :
  - Exploitations plus grandes et plus capitalisées
  - Diversification des débouchés (circuits courts, légumineuses, biocarburants)
  - Besoins en personnel accru mais image dégradée des métiers agricoles

Les tensions immédiates nécessitent une réponse par la Formation Continue, mais compte tenu de l'ampleur et de la durée des problématiques, la Formation Initiale Scolaire est indispensable pour anticiper les besoins structurels et préparer le renouvellement générational.

### **Enjeux à retenir :**

- Accessibilité au renouvellement des exploitations et transmission intergénérationnelle
- Adaptation des systèmes de production aux transitions écologiques et numériques
- Risque de déséquilibre dans certains territoires ruraux (zones herbagères, zones mixtes)
- Problème d'attractivité métier et de visibilité / image négative amplifiée par les conditions de travail

---

## **MÉTIERS EN TENSIONS**

---

**Sources :** OREF Grand Est (Cartographie 2025), BMO Pôle emploi 2025, Chambres d'Agriculture Grand Est, ANEFA Grand Est, consolidation OREF du 6 octobre 2025.

## Grandes Cultures

Métiers concernés	Formations / diplômes / certifications	Tension	Niveau observé
<b>Conducteur d'engins agricoles</b>	CAPa Métiers de l'Agriculture Bac Pro Agroéquipement	Forte (pénurie structurelle, forte mobilité)	Régionale
<b>Ouvrier agricole spécialisé (Grandes Cultures)</b>	CAPa Métiers de l'Agriculture – support Grandes Cultures Bac Pro CGEA – support Grandes Cultures	Forte (difficulté de fidélisation)	Territoriale – bassins intensifs (Marne, Aube, Bas-Rhin)
<b>Chef de culture / Responsable d'exploitation (végétal)</b>	BTS ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Exploitation Agricole) BTS ACD (Agronomie et Cultures Durables) BTS MV (Métiers du Végétal) BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole) CS Conduite de productions en agriculture biologique	Forte (départs en retraite, taille croissante des exploitations, complexité du pilotage)	Régionale, avec disparités selon les bassins
<b>Technicien de plaine / Conseiller technique agricole</b>	BTS ACSE BTS ACD Formations continues spécialisées (numérique, agroécologie, technico-économie)	Forte (besoin en technico-éco et numérique dans les coopératives et entreprises)	Territoriale (Champagne crayeuse, Plaine d'Alsace, Sud-Meuse)

## Polyculture-Élevage et Productions Animales

Métiers concernés	Formations / diplômes / certifications	Tension	Niveau observé
<b>Agent d'élevage / Ouvrier polyvalent en élevage</b>	CAPa Métiers de l'Agriculture – support Élevage Bac Pro CGEA – support Élevage CS Conduite d'un élevage laitier ou viande	Forte (recrutement difficile, forte rotation du personnel)	Territoriale (Vosges, Meuse, Haute-Marne)
<b>Technicien d'élevage / Conseiller élevage</b>	BTS Productions Animales (PA) BTS ACSE Formations continues spécialisées (alimentation, bien-être animal, numérique)	Forte (besoin de compétences zootechniques et numériques accrues)	Régionale
<b>Chef d'exploitation polyculture-élevage</b>	BTS ACSE BPREA CS Gestion technico-économique d'exploitation agricole Formations continues "systèmes mixtes"	<b>Très forte</b> (départs en retraite, complexité multi-systèmes, rentabilité incertaine)	Régionale avec fortes tensions dans zones mixtes
<b>Salarié qualifié en polyculture-élevage</b>	CAPa Métiers de l'Agriculture – support Polyculture-Élevage Bac Pro CGEA – support Polyculture-Élevage	Modérée à forte (attractivité limitée du statut salarié, compétences plurielles demandées)	Territoriale
<b>Responsable d'atelier lait / viande / porcin / avicole</b>	BTS Productions Animales (PA) CS spécialisés (Lait, Porcin, Avicole, Caprin) Formations continues "Management d'équipe en élevage"	Forte (encadrement difficile, conditions de travail, pilotage humain et technologique)	Régionale
<b>Agent de maintenance des</b>	Bac Pro Agroéquipement + modules "maintenance"	Émergente (robotisation traite / alimentation /	Territoriale – zones laitières et

Métiers concernés	Formations / diplômes / certifications	Tension	Niveau observé
<b>équipements d'élevage</b>	robotique et automatisée" CS Maintenance agro-robotique (en projet)	capteurs)	porcines

## OFFRE DE FORMATION RÉGIONALE

---

**Source :** Cartographie emploi-formation de l'OREF Grand Est (2025). Disponible sur : <https://oref.grandest.fr>

Les formations agricoles du Grand Est s'organisent autour de trois voies complémentaires :

### Voie scolaire (lycées agricoles, MFR, CNEAP, UNREP)

- CAPa Métiers de l'Agriculture (supports Grandes Cultures / Agroéquipement / Élevage)
- Bac Pro CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole) – supports Grandes Cultures ou Élevage
- Bac Technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)
- BTSA ACSE (Analyse Conduite et Stratégie de l'entreprise Agricole)
- BTSA ACD (Agronomie et Cultures Durables)
- BTSA MV (Métiers du Végétal)
- BTSA PA (Productions Animales)

### Apprentissage (CFA, MFR, organismes privés)

- Même socle de diplômes que la voie scolaire
- Titres professionnels complémentaires : conduite d'engins, machinisme, maintenance

### Formation continue (CFPPA, OCAPIAT, organismes spécialisés)

- **Publics :** salariés, demandeurs d'emploi, porteurs de projet installation

- **Diplômes :** BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole), CS (Certificats de Spécialisation), VAE, titres professionnels
- **Dispositifs mobilisables :** CPF, transitions professionnelles, contrats de professionnalisation
- **Réponse prioritaire aux tensions métiers identifiées :** mise à niveau technico-économique, compétences numériques, pilotage systèmes mixtes, maintenance robotique

**Point d'attention issu des travaux de groupe (RS3<sup>1</sup> - OREF, oct. 2025) :**

Les participants soulignent l'importance de développer le **mixage de publics** (scolaire ↔ apprentissage) et la **mobilité entre statuts**, notamment sur les territoires frontaliers, comme levier de fidélisation et d'attractivité des formations agricoles.

---

<sup>1</sup> RS1, RS2, RS3 : Réunions Sectorielles 1, 2, 3 (phases de co-construction des Recommandations Sectorielles - voir Convention-Cadre État-Région 2026-2031, Article 2.2)

## CONSTATS & FREINS

---

**Source :** Synthèse des constats exprimés lors des Réunions sectorielles n°1 et n°2 (mai-juillet 2025), consolidés avec les données OREF (6 octobre 2025).

**Nature :** Analyse qualitative basée sur les témoignages et observations des participants aux réunions sectorielles.

### Côté Apprenant (Formation Initiale et Continue)

- **Manque d'attractivité** des métiers agricoles (conditions de travail, salaire, image)
- **Méconnaissance des métiers** et de la diversité des parcours professionnels possibles
- **Peu d'informations** ou de réponses aux questions posées sur la poursuite d'études (notamment post-Bac Pro vers BTS)
- **Difficultés économiques des familles** et éloignement géographique des établissements (mobilité/financement)
- **Difficultés d'adaptation en formation supérieure** (Bac Pro → BTSA) : Les échanges avec les professionnels et équipes pédagogiques ont fait ressortir un constat partagé de difficultés d'adaptation en première année de BTSA chez certains étudiants issus de Bac Pro,

notamment concernant l'autonomie, le travail personnel et les prérequis méthodologiques. Cette observation qualitative pourrait être approfondie par une analyse spécifique à partir des données DGER / OREF sur les trajectoires et ruptures de parcours

- **Ruptures en cours de formation après immersion en stage** : découverte tardive de la réalité du métier et des conditions d'exercice
- **Difficulté à anticiper les aléas** (climatiques, économiques, marchés, PAC) : formations peu orientées prospective
- **Faible maîtrise des indicateurs technico-économiques** : les jeunes ne savent pas lire un bilan simple, ni calculer un coût de revient
- **Manque de prérequis numériques** (hétérogénéité des niveaux) et faible maîtrise des outils de précision (modulation, capteurs, robotique)
- **Peu de lien** entre production agricole et enjeux territoriaux/climatiques dans les parcours
- **Manque de liens** avec les réseaux d'exploitants (GIEE, CUMA) et méconnaissance des statuts juridiques de ces structures
- **Qualité d'accueil en stage** variable selon les territoires (manque de structures en milieu rural)

## Côté Entreprise / Exploitation / Structure

- **Vieillissement des actifs** (50 % des chefs ≥ 55 ans) et difficultés de recrutement sur les métiers de production
- **Décalage entre niveau de diplôme et compétences opérationnelles** : bon niveau théorique mais manque de savoir-faire métier, savoir-être professionnel et autonomie. Constat d'une baisse d'exigence pour répondre aux tensions du marché de l'emploi
- **Manque de compétences Savoir Être et Savoir-faire** révélé en stages (posture professionnelle, autonomie, travail en équipe)
- **Manque de culture managériale** (difficulté à gérer une équipe, transmission intergénérationnelle, RH)
- **Exigences des candidats recrutés** profitant de la tension métier pour négocier (générationnel)
- **Problématique de connaissance des métiers** du secteur agricole et des nuances entre les spécialisations
- **Pas de visibilité des carrières** ni des passerelles entre certains secteurs (grandes cultures ↔ élevage)
- **Matériel pédagogique insuffisant ou non mutualisé** (OAD, robotique, équipements de précision) dans les EPL

- **Manque d'actualisation technique des enseignants** (numérique, agroécologie, évolutions réglementaires)
  - **Coordination insuffisante entre EPL et partenaires** (lisibilité, doublons, complémentarités territoriales)
- 

## PRÉCONISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

---

**Nature des préconisations :** Les propositions ci-dessous constituent une **restitution consolidée des remontées de terrain** exprimées par les participants aux réunions sectorielles RS2 et RS3 (17 juin, 3 juillet et 6 octobre 2025). La DRAAF Grand Est a assuré la coordination, la synthèse et la transmission de ces orientations partagées. **Ces propositions n'ont pas de caractère prescriptif** : leur mise en œuvre relève de l'autonomie pédagogique et des moyens de chaque établissement, dans le cadre des feuilles de route territoriales et en cohérence avec les cadres réglementaires en vigueur.

Pour les modalités de gouvernance et de financement, voir Convention-Cadre État-Région 2026-2031, Article 3 "Modalités de mise en œuvre".

## PRÉCONISATIONS GÉNÉRALES

### 1. ORIENTATION

#### Acteurs et responsabilités (orientations partagées)

Les actions ci-dessous constituent des orientations issues des échanges entre acteurs lors des réunions sectorielles. Leur mise en œuvre relève de l'initiative et des moyens de chaque acteur, sans caractère d'obligation.

#### Établissements (EPL, MFR, CNEAP, UNREP)

- Orienter les stages de seconde vers les filières en tension et les métiers d'avenir agricoles (conducteur d'engins, chef d'exploitation, technicien de maintenance robotique)
- Renforcer les ressources métiers et interventions de professionnels à destination des sections agricoles

- Développer la découverte métier précoce (immersion, mini-stages) pour éviter une confrontation tardive à l'exercice terrain
- Informer sur les bourses et aides au financement de formation (simulation, accompagnement)
- Communiquer sur les concours et salons agricoles (Salon de l'Agriculture, concours de labour, olympiades des métiers)

#### **Partenariats (Établissements + Chambres d'Agriculture + CFPPA)**

- Promouvoir les cordées de la réussite : exemple cordées IFAS/IFSI à Saverne transposable en agriculture

#### **Région Grand Est**

- Accentuer la communication institutionnelle auprès des jeunes, parents et enseignants de collège sur la promotion des métiers agricoles, les parcours de formation et les carrières possibles

#### **DRAAF Grand Est**

- Coordination avec les services d'orientation et l'Éducation Nationale pour combattre la méconnaissance de ces métiers auprès des collégiens
- Animation du réseau des établissements publics d'enseignement agricole (EPLEFPA) et transmission des orientations nationales

## **2. FORMATION**

**Important :** Les modules et actions ci-dessous sont issus des prototypes élaborés lors des réunions sectorielles RS2. Ils sont **actionnables par les établissements** dans le cadre de leur autonomie pédagogique via les modules réglementaires (MIP/MAP/EIL/MIL<sup>2</sup>) et les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

---

<sup>2</sup> MIP (*Module d'Initiative Professionnelle - CAPa*), MAP (*Module d'Adaptation Professionnelle - Bac Pro*), EIL/MIL (*Enseignement/Module d'Initiative Locale - BTSA*)

## A. Passerelles et accompagnement Bac Pro → BTSA

**Constat (analyse qualitative - Réunions sectorielles)** : Décrochage important observé en BTSA pour les étudiants issus de Bac Pro, notamment durant les premières semaines (niveau scolaire, autonomie, méthodologie de travail).

### Actions réalisables dans le cadre existant par les établissements :

- **Modules complémentaires en Terminale Bac Pro** (via MAP - Module d'Adaptation Professionnelle, 56h) :
  - Renforcement méthodologie de travail (prise de notes, synthèse, rédaction)
  - Consolidation des savoirs de base (calculs, communication écrite)
  - Validation en amont du projet professionnel
  - Découverte des exigences du BTSA (rythme, autonomie attendue)
- **Accompagnement/réorientation des candidats non-retenus** pour encourager une poursuite dans le secteur d'activité via les passerelles CAPa → Bac Pro → BTSA

**Note :** Les groupes de travail ont proposé des pistes pour réduire le décrochage en BTSA des étudiants issus de Bac Pro : parcours différencié en Terminale (6 semaines dédiées à la poursuite d'études, dispositif existant en Éducation Nationale), et création d'une classe préparatoire intégrée entre Bac Pro et BTSA. Ces évolutions nécessiteraient une validation réglementaire au niveau national (DGER) et des moyens budgétaires supplémentaires.

## B. Propositions de modules transversaux prioritaires (issus des RS2)

Les propositions suivantes répondent aux déficits de compétences identifiés par les professionnels lors des réunions sectorielles. Elles peuvent être intégrées dans les parcours via les **modules d'autonomie pédagogique** : MIP (CAPa), MAP (Bac Pro), EIL/MIL (BTSA).

**Note :** Les contenus et durées ci-dessous sont **indicatifs**. L'ingénierie pédagogique finale (contenus détaillés, durées effectives, modalités) relève de l'autonomie des établissements et de leurs équipes pédagogiques, en fonction de leurs contraintes et ressources.

Module proposé	Durée indicative	Contenu / Objectifs	Compétences visées
<b>Pilotage technico-économique et stratégique</b>	30-40h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lecture d'indicateurs (marge brute, coût complet)</li> <li>Calcul de marge et seuil de rentabilité</li> <li>Choix d'externalisation vs internalisation</li> <li>Positionnement sur les marchés</li> <li>Gestion des coûts cachés</li> <li>Études de cas "de la rotation au marché"</li> </ul>	Piloter une entreprise agricole rentable et durable
<b>Hygiène numérique et cybersécurité</b>	20h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protection des données agricoles</li> <li>Risques cyber (ransomware, phishing)</li> <li>Sauvegardes et procédures de sécurité</li> <li>Gestion des mots de passe</li> <li>Sécurisation des OAD et équipements connectés</li> </ul>	Protéger son exploitation des risques numériques
<b>Prospective et résilience</b>	20h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Scénarisation 5-10 ans (marchés, climat, foncier)</li> <li>Mises en situation aléas climatiques/économiques</li> <li>Gestion de crise (sanitaire, climatique)</li> <li>Diversification des leviers d'action</li> <li>Analyse des RETEX (retours d'expérience)</li> </ul>	Raisonner en incertitude et anticiper les crises
<b>Transmission et installation ("21h de la transmission")</b>	21h (stage collectif)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stage collectif multipartenarial</li> <li>Mentorat intergénérationnel</li> <li>Speed dating exploitants-jeunes</li> <li>Aspects juridiques de la transmission</li> <li>Accompagnement à l'installation</li> </ul>	Préparer la transmission et faciliter l'installation

Module proposé	Durée indicative	Contenu / Objectifs	Compétences visées
		• Témoignages de jeunes installés	

## C. Formations continues spécialisées (hors formation initiale scolaire)

### Formations continues (CFPPA / OCAPIAT – coordination Région / DRAAF) :

- **Formations continues courtes en numérique agricole** : Utilisation des OAD (Outils d'Aide à la Décision), agriculture de précision, gestion des données d'exploitation, protection de base des systèmes informatiques
- **Formations continues courtes en leadership et management agricole** pour les chefs d'exploitation et responsables d'atelier : gestion d'équipe, communication, délégation, recrutement
- **Certificats de Spécialisation existants** adaptés aux besoins identifiés (ex : CS Gestion technico-économique, CS conduite d'élevage, CS méthanisation)

Note : La Région Grand Est assure le financement des CFPPA. La DRAAF coordonne le réseau des CFPPA publics.

**Note :** Les groupes de travail ont signalé des besoins émergents en cybersécurité agricole (protection des données, sécurisation des équipements connectés) et en maintenance robotique. Ces sujets pourront alimenter les réflexions sur l'évolution des référentiels de formation continue au niveau national (DGER).

## D. Mutualisation et ingénierie territoriale

### Actions réalisables dans le cadre existant (Établissements - coordination inter-EPL) :

- **Contextualiser les enseignements** via les modules d'autonomie pédagogique (MIP/MAP/EIL) en fonction des besoins territoriaux identifiés :
  - Exemple : MAP "Robotique et maintenance prédictive" (56h) dans le Bac Pro Agroéquipement pour répondre aux besoins locaux
  - Exemple : MAP "Agriculture de précision" (56h) dans le Bac Pro CGEA pour les bassins céréaliers intensifs
  - Ces adaptations utilisent les marges pédagogiques existantes, sans modification du diplôme national

- Mutualiser les plateaux techniques entre établissements par des conventions formalisées d'usage partagé inter-EPL (bancs d'essais, démonstrateurs, équipements de précision, plateformes robotiques) et développer le co-enseignement entre niveaux (Bac Pro ↔ BTSA)

**Note :** Les établissements peuvent déjà contextualiser leurs formations via les modules d'autonomie pédagogique (MAP/MIL), permettant de créer des spécialisations locales sans modification du diplôme national (ex : "Bac Pro Agroéquipement avec spécialisation robotique"). Les groupes de travail ont évoqué la création de mentions officielles sur les diplômes nationaux, ce qui nécessiterait une validation réglementaire au niveau national (DGER).

### Partenariats (Lycées agricoles + CFPPA + CFA)

- Développer les partenariats formalisés pour :
  - Partager les plateaux techniques (équipements coûteux, démonstrateurs)
  - Mutualiser les intervenants professionnels
  - Coordonner les calendriers de formation
  - Faciliter les passerelles entre voie scolaire, apprentissage et formation continue

## 3. PROMOTION

**Important :** L'attractivité des métiers agricoles nécessite une mobilisation à plusieurs niveaux. Les actions ci-dessous sont classées selon les acteurs qui peuvent les porter.

### Acteurs et responsabilités (orientations partagées)

Les actions ci-dessous constituent des orientations issues des échanges entre acteurs lors des réunions sectorielles. Leur mise en œuvre relève de l'initiative et des moyens de chaque acteur, sans caractère d'obligation.

#### Etablissements (EPL, MFR, CNEAP, UNREP)

- Actions de communication localisées :
  - Interventions en lycées et collèges du territoire
  - Participation aux salons emploi/orientation locaux
  - Utilisation de supports innovants (casque de réalité virtuelle pour découverte métiers)

- Témoignages d'anciens élèves et de professionnels en formation
- **Proposer des actions pour encourager la mobilité des jeunes :**
  - Internat ouvert hors période scolaire/week-end
  - Familles d'accueil proches des exploitations
  - Parrainage salarié/jeune pour accueillir et tutorer
- **Porter à connaissance des entreprises** l'offre de formation existante sur leur territoire (méconnaissance par les professionnels de certains diplômes ou CS)

#### **Partenariats (Établissements + Chambres d'Agriculture + OPA)**

- **Réseau ambassadeur métiers** : mobiliser des professionnels volontaires pour témoigner en formation
- **Actions pour féminiser les métiers** de l'agriculture (conducteur d'engins, chef d'exploitation grandes cultures, technicien de maintenance)

#### **Région Grand Est (campagnes institutionnelles)**

- **Mise en avant de l'Agriculture en parcours d'Excellence**, constructeur d'avenir, offrant des débouchés concrets et passionnants, à proximité sur le territoire
- **Campagne de communication régionale** sur différents médias et supports (réseaux sociaux, presse spécialisée, salons régionaux/nationaux)
- **Job boards dédiés** aux métiers agricoles

#### **DRAAF Grand Est**

- Coordination et animation du réseau des établissements publics pour déployer les campagnes régionales
- Relais de l'information vers les établissements et structures de formation continue (CFPPA)

## **4. RELATION ÉCOLE / ENTREPRISE**

#### **Établissements (EPL)**

- **Renforcer les liens entre EPL et acteurs économiques locaux** par la désignation de référents dédiés aux relations entreprises dans chaque établissement
- **Groupes d'Échanges de Pratiques (GEP)** adossés aux TP/fermes pédagogiques : culture de projet et travail en équipe

- **Mises en situation réelles sécurisées** (PFMP croisées entre systèmes GC ↔ PE) : outillage juridique de la coopération
- **Stages enseignants en entreprise/exploitation/OPA** : mettre en place une veille partagée et des formations continues ciblées (numérique, agroécologie, évolutions réglementaires)
- **Mutualiser les projets inter-EPL** (MIP/MAP/EIL) : création de calendriers partagés, coopération thématique territoriale pour renforcer la cohérence et la lisibilité régionale des parcours

#### **Partenariats (Établissements + Entreprises / Coopératives / CUMA)**

- **Partenariats pour contextualiser les formations** via les modules d'autonomie pédagogique : ex. MAP "Robotique et Agriculture de Précision" (56h) en Bac Pro CGEA, en partenariat avec constructeur local ou coopérative
  - Co-construction des contenus avec les partenaires professionnels
  - Mise à disposition de plateaux techniques/démonstrateurs par les partenaires
  - Interventions de professionnels en formation
- **Connexion aux réseaux** (GIEE, CUMA, coopératives) :
  - Faire intervenir les CUMA/GIEE en formation
  - Intégrer les statuts juridiques des réseaux en parallèle de ceux des exploitations agricoles
  - Participer aux AG/démos des réseaux
- **Valorisation de la transmission** : créer des modules/séquences spécifiques sur la transmission (juridique, humain, économique). Valoriser le tutorat par les agriculteurs retraités encore engagés
- **Maintenir une forme de transfert de technologie** : les exploitations et coopératives viennent se former à certaines technologies dans les EPL et inversement (plateaux techniques, démonstrateurs)

#### **Région Grand Est / DRAAF (coordination partagée)**

- **Proposition d'un observatoire régional** : Une des pistes identifiées par les participants consiste à établir une cartographie partagée des formations (branches professionnelles et enseignement agricole) pour favoriser la complémentarité et éviter les doublons. *Cette proposition pourra être étudiée dans le cadre des travaux de la Convention-Cadre État-Région 2026-2031.*

## PRÉCONISATIONS SPÉCIFIQUES PAR SECTEUR

### Polyculture-Élevage

- **Renforcer les compétences zootechniques** et en management multi-systèmes (complexité croissante des systèmes mixtes)
- **Développer les modules "Management et RH agricole"** : gestion d'équipe, communication, leadership, transmission intergénérationnelle (du CAPa au BTSA)
- **Connexion renforcée aux réseaux professionnels** (GIEE, CUMA) via interventions en formation et participation aux AG/manifestations
- **Modules spécifiques sur les systèmes fourragers**, l'autonomie alimentaire, le bien-être animal et la résilience des systèmes mixtes
- **Mise en place de PFMP croisées** : les apprenants en grandes cultures découvrent les systèmes d'élevage et inversement

### Grandes Cultures

- **Projets tutorés sur la data, la robotique et les capteurs** en lien avec les partenaires (constructeurs, startups) : former à la veille technique
- **Modules de géopolitique agricole et de stratégie commerciale** : marchés à terme, filières alternatives, débouchés non alimentaires (biocarburants, matériaux biosourcés)
- **Études de cas "de la rotation au marché"** : comparaison des débouchés et filières alternatives (légumineuses, semences, circuits courts, énergie)
- **Visites d'exploitations diversifiées** pour découvrir les débouchés alternatifs
- **Renforcement des modules de maintenance préventive et de sécurité** des agroéquipements (diagnostic, entretien de base, gestion des coûts)
- **Utilisation/animation des espaces de démonstration régionaux** ; création/évolution le cas échéant dans le cadre Région/DRAAF

### Agroéquipement et Maintenance

- **Travailler en filières** Bac Pro et BTS Agroéquipement afin de mutualiser les plateaux et les enseignants
- **Veiller à l'optimisation des plateaux techniques** dans les lycées agricoles et éviter l'interférence avec les plateaux existants en entreprise
- **Modules "maintenance robotique et automatisée"** pour répondre aux besoins émergents (robotisation traite, alimentation, capteurs)

## CADRE DE MISE EN ŒUVRE

---

### Principes de mise en œuvre

Les recommandations sectorielles présentées dans ce document constituent un **réservoir d'orientations partagées** issues des réunions sectorielles. Leur appropriation et leur mise en œuvre relèvent de l'**autonomie pédagogique des établissements**, dans le cadre des moyens disponibles et en cohérence avec les feuilles de route territoriales.

### Rôle des établissements

Les établissements (EPL, MFR, CNEAP, UNREP) s'appuient sur les orientations sectorielles pour :

- **Concevoir leurs modules d'autonomie pédagogique** (MIP/MAP/EIL/MIL) en lien avec les enjeux identifiés : résilience des systèmes, pilotage technico-économique, culture numérique, transitions agroécologiques, coopération et réseaux
- **Développer des partenariats territoriaux** avec les acteurs économiques (OPA, Chambres d'Agriculture, coopératives, CUMA, GIEE, entreprises)
- **Mutualiser les ressources** (plateaux techniques, intervenants professionnels) entre établissements et avec les structures de formation continue (CFPPA, CFA)
- **Adapter l'offre de formation** aux spécificités et besoins de leur territoire, en cohérence avec les tensions métiers identifiées

### Processus de déclaration et de suivi

**Évolution du dispositif :** La DRAAF Grand Est **ne procède plus à l'habilitation des modules d'initiative locale**. Les établissements disposent d'une **obligation de déclaration** de leurs modules et projets pédagogiques.

#### Modalités de déclaration :

- Les établissements transmettent à la DRAAF leurs déclarations de modules (MIP/MAP/EIL/MIL) et conventions de partenariat, selon le calendrier défini dans la Convention-Cadre État-Région 2026-2031, Article 4

- La DRAAF assure la **consolidation et la publication** de l'offre régionale de modules sur son site internet, garantissant ainsi la **lisibilité de l'offre de formation** à l'échelle du Grand Est
- Cette publication permet d'assurer la cohérence territoriale, d'éviter les doublons et de favoriser la mutualisation entre établissements

## Architecture documentaire et calendrier

La mise en œuvre des recommandations sectorielles s'articule avec les autres documents du dispositif :

- **Convention-Cadre État-Région 2026-2031** : fixe le cadre général de gouvernance, les responsabilités respectives État-Région, les modalités de financement et le **calendrier général de mise en œuvre**
- **Recommandations sectorielles** (ce document) : présentent les orientations partagées spécifiques au secteur Productions (Polyculture-Élevage et Grandes Cultures)
- **Feuilles de route territoriales** : déclinent les orientations sectorielles par département, en tenant compte des spécificités locales (bassins de production, tensions métiers territoriales, partenariats existants)

 Pour le **calendrier détaillé de mise en œuvre** (validation institutionnelle, transmission des livrables, échéances de déclaration des modules, rentrée scolaire), voir **Convention-Cadre État-Région 2026-2031, Article 4 "Déploiement des recommandations sectorielles"**.

---

## Risques spécifiques au secteur Productions

Le secteur Productions présente des risques spécifiques liés à ses caractéristiques (volatilité marchés, renouvellement générationnel, triple transition).

Risque spécifique Productions	Impact	Stratégie d'atténuation
<b>Volatilité contexte géopolitique</b> (prix agricoles, marchés, PAC)	Modéré à Fort	Flexibilité des pistes d'action, ajustements annuels, veille active contexte international, modules "résilience et prospective"
<b>Défaut mobilisation partenaires terrain</b> (OPA, exploitations, coopératives, CUMA)	Fort	Conventions claires avec calendrier partagé, signature au niveau Président de Région/Chambres d'Agriculture, co-construction dès l'amont
<b>Complexité systèmes polyculture-élevage</b> (management multi-ateliers, rentabilité)	Modéré	Modules spécifiques PE, PFMP croisées GC↔PE, connexion réseaux GIEE/CUMA
<b>Démographie apprenants en baisse</b> (attractivité métiers agricoles)	Modéré à Fort	Travail de fond attractivité (hors scope carte scolaire), communication, valorisation parcours d'excellence, cordées réussite

#### Points d'alerte spécifiques à monitorer :

- Évolution contexte PAC et prix agricoles (ajustements modules résilience)
- Qualité conventions partenaires terrain (OPA, Chambres, coopératives)
- Équilibre territorial offre PE/GC selon bassins production
- Attractivité formations élevage (tensions accrues zones herbagères)

## Modalités de suivi

Pour le dispositif général de suivi et d'évaluation (indicateurs communs, gouvernance, sources de données, révision), voir Convention-Cadre État-Région 2026-2031, Article 5.

#### Indicateurs spécifiques à suivre pour le secteur Productions :

- Répartition modules MIP/MAP/EIL par enjeu (Résilience, Pilotage technico-éco, Numérique, Agroécologie, Coopération)
- Nombre de partenariats formalisés avec OPA/Chambres/CUMA/coopératives/constructeurs

- Suivi contextuel des tensions métiers Productions (conducteur engins, chef exploitation PE, technicien élevage) via indicateurs BMO-France Travail et OREF, reconnaissant que ces tensions résultent de multiples facteurs (contexte économique, attractivité métier, conditions de travail, politiques publiques, etc.) dont les formations agricoles ne constituent qu'un élément contributif indirect. Ce suivi informe la stratégie pédagogique sans présumer d'un lien direct de causalité.
  - Développement de contextualisations territoriales via MAP/MIP/EIL (Agroéquipement + robotique, CGEA + agriculture de précision) et éventuelle création de colorations officielles
- 

## DÉCLINAISON TERRITORIALE

---

Les préconisations de cette note sectorielle seront **déclinées par département** dans les **Feuilles de route territoriales 2026**, en tenant compte des spécificités locales et dans une **approche territoriale différenciée**.

### Éléments de territorialisation :

- Spécificités locales (bassins de production, systèmes agricoles dominants, diversifications)
- Tensions métiers territoriales (données OREF départementales, BMO Pôle Emploi)
- Offre de formation existante (EPL, CFA, CFPPA du département)
- Partenariats locaux (Chambres départementales d'Agriculture, OPA, coopératives, CUMA, GIEE)
- Évolution démographique des apprenants par territoire
- Complémentarités inter-établissements (mutualisation, spécialisations)

**Objectif** : Adapter les orientations sectorielles aux réalités de chaque département pour garantir cohérence régionale et pertinence locale.

**Voir** : Feuilles de route départementales (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Marne, Aube, Ardennes, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges)

---

# COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL ET SOURCES

---

## Constitution du Groupe de Travail et dates des réunions

**27/05/2025 ; 17/06/2025 ; 03/07/2025 ; 06/10/2025**

Les participants ont tous ou en partie contribué.

## Éléments produits

- Document de travail sectoriel (synthèse des échanges Réunion sectorielle n°1 – 27/05/2025 ; Réunions sectorielles n°2 Polyculture-Élevage – 17/06/2025 et Grandes Cultures – 03/07/2025 ; séance OREF – 06/10/2025)
- Cartographie emploi–formation de l'OREF Grand Est (2025)
- Matrice Freins-Pistes-Leviers (tableau croisé)
- Recommandations DRAAF détaillées (9 documents, 186 pages)

**Note :** La liste détaillée des participants aux réunions sectorielles (27 mai, 17 juin, 3 juillet et 6 octobre 2025) est disponible sur demande auprès de la DRAAF Grand Est (SRFD).

---

## Sources mobilisées (repères utilisés dans la note)

RGA 2020 ; Agreste 2010–2025 ; BMO Pôle Emploi 2025 ; APCA 2023 ; Inrae & Météo-France 2022 ; Green Deal / Stratégie protéines (UE) ; Service Régional de l'Information Statistique et Économique ; Service Régional de l'Alimentation ; Service Régional de l'Économie Agricole et de l'Agroalimentaire ; Cartographie OREF Grand Est 2025 ; Région Grand Est ; Réunions sectorielles n°1, n°2 (Polyculture-Élevage et Grandes Cultures) et séance OREF (6 oct. 2025).

---

**NB :** Cette fiche fixe un **cadre d'orientation qualitative** adapté aux spécificités du secteur Productions. La mise en œuvre sera adaptée par les établissements et leurs partenaires à l'échelle des territoires, en cohérence avec les axes ci-dessus et les feuilles de route qui seront élaborées dans le cadre du CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle).

Le cadre général de gouvernance État-Région et les principes généraux de formation professionnelle agricole sont formalisés dans la **Convention-Cadre État-Région 2026-2031**.

---

DRAAF Grand Est – Novembre 2025  
Dans le cadre du Plan pluriannuel – Offre de Formations initiales scolaires